

faisiez de la fabrication, de la production ou de l'assemblage.

Vous ne pouvez pas savoir combien d'entreprises ont décidé de renoncer et déclaré qu'elles ne voulaient plus entendre parler. Hoover Manufacturing, dans ma circonscription, construisait une petite laveuse et sècheuse. Des représentants de l'entreprise sont venus me voir pour me montrer leurs chiffres concernant le coût des intrants, de la fabrication, des frais généraux, etc. Ils m'ont montré le prix de vente à des sociétés comme Eaton ou La Baie. Ensuite ils m'ont montré les calculs sur une machine Sanyo importée du Japon. Il y avait une différence de 90 dollars au niveau du détail.

Vous allez avec votre femme acheter une petite laveuse et sècheuse pour votre fille qui vient de se marier et s'installe dans un appartement quelque part. Qu'est-ce que vous achetez? Vous achetez la machine qui coûte 90 dollars de moins. D'où vient la différence? Elle vient de la taxe de vente à la fabrication.

J'ai parlé à l'ancien chef de l'opposition, John Turner. Je lui ai expliqué tout cela. Pas un mot. Je l'ai expliqué à Jean Chrétien. J'en ai parlé à tout le monde, même MacEachen qui ne comprenait vraiment rien. J'en ai parlé à tous les ministres des Finances qui sont passés aux Communes. En pure perte. Ils n'ont rien compris à ce problème.

J'ai donc lancé une association commerciale nationale à cause de la taxe sur les ventes des fabricants. Cette association existe toujours. J'ai relevé les décisions rendues à mon endroit à propos de cette taxe et j'ai découvert qu'elles différaient de celles rendues dans le cas de mon concurrent, à Toronto, qui vendait pourtant le même produit, et de celles d'un autre manufacturier de Montréal.

Nous nous sommes rencontrés un jour à un congrès. Mon ami m'a annoncé qu'il se retirait des affaires. Je lui ai demandé pourquoi et il m'a répondu que le ministère du Revenu national l'acculait à la faillite, que les gens chargés d'appliquer la taxe sur les ventes de fabricants imposaient cette taxe sur certaines opérations de son entreprise. Nous nous sommes assis ensemble pour en discuter et je lui ai fait part des décisions rendues dans mon cas en lui signalant que les opérations en question n'étaient pas taxables. On lui imposait cette taxe, mais

non pas à moi. Je lui ai donc remis la liste des décisions me concernant et il est demeuré en affaires.

Nous avons convoqué nos amis partout au pays et au cours d'une réunion à Toronto, nous avons fondé une association commerciale nationale. Nous avons colligé tous ces décisions fiscales que nous avons publiées. Les gens du ministère du Revenu national nous ont proprement engueulés quand nous sommes venus les rencontrer. Ils nous ont reproché notre démarche. Ils nous ont dit que ces décisions nous concernaient personnellement. Qu'elles nous avaient été communiquées en privé. Est-ce cela un système de taxation équilibré et uniforme? Absolument pas.

Je suis content que nous prenions cette mesure. Vingt ministres des finances se sont succédés depuis l'adoption de la taxe sur les ventes des fabricants. Ils voulaient tous la modifier. Le taux de la taxe sur les ventes des fabricants était de 1 p. 100 à l'origine. Elle n'a pas cessé d'augmenter avec les années. Tout le monde prétendait que c'était une taxe inéquitable dont il fallait se débarrasser. Le seul qui a eu le courage de le faire est le ministre des Finances actuel. Nous allons donc nous en débarrasser et rétablir la situation pour que nos manufacturiers puissent non seulement soutenir la concurrence extérieure, mais aussi se livrer concurrence au Canada et offrir ainsi de meilleurs prix à nos consommateurs.

M. Bob Wood (Nipissing): Monsieur le Président, ces dernières semaines, la nation et la Chambre des communes ont été inondées de présentations, mémoires, éditoriaux, discours et rapports sur la taxe sur les produits et services proposée. Ce n'est un secret pour personne, la population du Canada rejette ce projet de réforme de la taxe de vente. Mais en dépit des convictions des Canadiens, le gouvernement s'obstine.

Il y a moins d'un an, les Canadiens se sont vus dans une situation semblable. Le gouvernement avait fait une proposition, en apparence louable, mais le passage à la pratique comportait bien des défauts. Évidemment, je parle du débat sur le libre-échange survenu pendant l'élection fédérale de 1988.

Le gouvernement n'essayait alors pas tant de faire accepter le libre-échange que l'Accord de libre-échange. Du point de vue strictement idéologique, très peu de gens s'opposent à la libéralisation des échanges commerciaux, ce qui fait problème, c'est plutôt l'accord de libre-échange Mulroney-Reagan. Le gouvernement s'en est aperçu et a lancé une campagne de promotion de plusieurs millions de dollars pour duper les Canadiens et